

Suivre l'exemple du premier missionnaire de Dieu

Contribution du Conseil épiscopal pour le processus de consultation des Églises locales en amont de la deuxième session de l'Assemblée générale ordinaire du Synode sur la Synodalité

Dans sa séance du 18 mars 2024, le Conseil épiscopal a réfléchi à la question-guide « Comment être une Église synodale en mission ? » proposée par la Secrétairerie générale du Synode, afin d'identifier les chemins à suivre et les outils à adopter en tenant compte des deux niveaux d'approfondissements (le niveau de l'Église locale et le niveau des relations entre Églises et avec l'Évêque de Rome). Le présent document est une synthèse des contributions personnelles des membres du Conseil rédigées en amont de la réunion et de l'échange qui s'en est suivi en séance. Bien que le processus synodal progresse, il faut inclure dans les réflexions actuelles sur une « Église synodale en mission » les pistes et idées élaborées autour des trois mots-clés « Communion – Participation – Mission » et présentées dans la contribution de l'Archidiocèse pour la première phase de consultation publiée en juillet 2022.

A. Au niveau de l'Église locale

I. La mission commune de tous les baptisés : une (nouvelle) prise de conscience

Chemin à suivre : Aujourd'hui, chaque baptisé est appelé individuellement et personnellement à témoigner de sa foi et à devenir disciple-missionnaire. Il revient à l'Église d'approfondir cette prise de conscience auprès des fidèles et de ses collaborateurs/trices, d'impliquer l'ensemble du Peuple de Dieu dans cette démarche et de valoriser la vocation baptismale de chacune et de chacun. En tant que chrétiens, nous sommes appelés à nous laisser inspirer de l'exemple de Jésus, premier missionnaire de Dieu, et de la vie des saints de l'Église. C'est le Christ lui-même qui nous envoie, chacun selon ses charismes et ses compétences, dans ce monde. Être en mission signifie annoncer l'Évangile, c.-à-d. la présence vivante du Dieu Trinité de telle façon que des personnes puissent reconnaître Dieu. Enfin, nous devons être conscients d'un changement fondamental dans l'Église : le passage d'une Église qui propose une multitude de services (« versorgte Kirche ») vers une communauté de fidèles où chacun doit prendre sa responsabilité en tant que chrétien.

Outils à adopter : Pour y arriver, l'Église doit notamment renforcer la formation (continue) théologique des ministres ordonnés et non-ordonnés sur la dignité baptismale et le sacerdoce commun des fidèles et instituer des ministères nouveaux répondant à la situation pastorale de l'archidiocèse. L'Église est appelée à faire (re)découvrir l'Écriture Sainte, les écrits des Pères de l'Église et les saints de l'Église, qui par leur vie permettent de découvrir un chemin de conversion personnel. Dans la perspective d'une vocation baptismale commune, il faut continuer la recherche théologique sur l'accès des femmes e.a. au diaconat dans l'Église.

II. Vivre la synodalité

1. Des attitudes à adopter

Chemin à suivre : Pour vivre la synodalité de manière authentique, il faut adopter les bonnes attitudes : être proche des gens, se mettre à leur écoute, entrer en dialogue, être bienveillant, encourager l'autre, l'accompagner, le valoriser et apprendre de l'autre. Au niveau des

communautés, il est primordial de mettre en réseau les personnes et les groupes et de s'échanger. L'élément fondamental de la communication et de l'échange est à inclure dans toute démarche d'une Église synodale en mission. Ces attitudes aident à créer une atmosphère de confiance.

Outils à adopter : Au cours du processus synodal engagé depuis 2021, nous avons pu faire l'expérience de la méthode de la conversation spirituelle. Celle-ci transforme notre façon de nous rencontrer, d'échanger et de communiquer. Dans toutes nos démarches, nous devons laisser une place majeure à la prière et à la conversation dans l'Esprit. Faire de la conversation dans l'Esprit un moyen d'écoute attentive et de respect mutuel dans le processus de discernement et de décision sur les différents niveaux de la vie ecclésiale nous aidera à promouvoir les dimensions synodale et missionnaire de l'Église.

2. Accueillir et donner goût

Chemin à suivre : « Il y a de la place pour tout le monde dans l'Église », a souligné le Pape François lors des Journées mondiales de la jeunesse en 2023. L'accueil des personnes dans nos communautés (les fidèles, les marginalisés, les jeunes, les étrangers, les personnes en situation de crise...) est un élément central de notre vocation en tant que chrétiens. Accueillir l'autre dans sa diversité est une source de richesse et, en même temps, un défi pour l'Église, communauté de communautés. Un tel accueil nécessite un cadre ouvert au nouveau favorisant la participation active de toutes et tous en prenant en compte les différentes traditions ecclésiales, cultures et langues. Pour qu'un bon accueil puisse porter des fruits, il faut donner goût, accompagner les gens et expérimenter de nouveaux modèles.

Outils à adopter : L'importance de l'accueil – à l'occasion des célébrations dominicales tout comme en des moments existentiels de la vie –, mise en avant par différents groupes engagés dans le processus synodal, doit aboutir au développement d'une pastorale de l'accueil profondément respectueuse de la personne, de ses attentes et de ses besoins spécifiques. La création de groupes d'expérimentation dans différents domaines (liturgie, catéchèse, diaconie...) est une piste à creuser ; les expériences faites pourraient être partagées au niveau local et diocésain, être source de motivation et générer de nouvelles initiatives. Dans le domaine de la liturgie, il faut faire usage d'un langage compréhensible par tout le monde afin de permettre une participation active.

3. Vivre la synodalité en communauté/paroisse et dans nos structures

Chemin à suivre : Vu l'avenir incertain de nos structures paroissiales existantes, il faut encourager le développement de (petites) communautés (« Gemeindeaufbau ») au sein du diocèse et leur donner les moyens spirituels et matériels nécessaires.

Outils à adopter : L'Église est appelée à mettre en place des structures (territoriales) qui favorisent la formation de communautés viables et vivantes. Dans une optique d'accueil et d'ouverture, ces communautés doivent veiller à ne pas se refermer sur elles-mêmes ; en même temps, elles ne doivent pas se laisser absorber par l'air du temps. Afin de soutenir les paroisses, il faut les inciter à se mettre en réseau (p.ex. au niveau des doyennés) et à organiser des échanges réguliers. Des visites régulières des paroisses par l'ordinaire du lieu peuvent être vécues comme un encouragement.

Chemin à suivre : Dans le sens d'une coresponsabilité différenciée dans la mission de tous les membres du Peuple de Dieu, il faut fortifier les rôles des différents conseils diocésains et paroissiaux existants. Leur rôle dans le *decision making* est à valoriser.

Outils à adopter : Les statuts des organes précités doivent être revus sous cet angle de vue et, le cas échéant, changés. Le statut du Conseil pastoral paroissial, organe en fonction dans une majorité de paroisses, doit être rendu obligatoire dans toutes les paroisses.

4. Lieux de vie et de partage

Chemin à suivre : Souvent on a du mal à répondre à la question : « Où est-ce qu'on peut envoyer quelqu'un qui s'intéresse à la foi chrétienne ? » Dans une société saturée, où la chrétienté risque de devenir un phénomène urbain, le besoin de lieux de vie chrétienne à travers le diocèse qui rayonnent se fait sentir. L'Église doit répondre aux attentes des personnes en questionnement et en quête de sens et leur offrir des centres spirituels pour vivre, partager et approfondir la foi.

Outils à adopter : Des lieux de partage, tels les groupes de partage, les cellules missionnaires et les églises domestiques, où l'écoute de la Parole de Dieu est pratiquée, sont à valoriser ou à promouvoir. La Vie consacrée, qui a sa place au cœur de l'Église et au milieu de la société, et les couvents sont appelés à s'ouvrir et à offrir un cadre dans lequel les personnes intéressées peuvent parler de leur foi et la célébrer. L'Octave, grand atout de l'Église à Luxembourg, est un des lieux de partage et de célébration. Sa planification devrait être revue dans l'esprit d'une participation encore plus active du Peuple de Dieu et dans une perspective évangélisatrice.

III. Les priorités pastorales d'une Église en mission

1. Catéchèse et pastorale des jeunes

Chemin à suivre : L'accueil des enfants et des jeunes au sein de l'Église, leur initiation à la foi, leur préparation aux sacrements ainsi que le « suivi » après la réception de ceux-ci sont la première priorité pastorale pour l'avenir, puisqu'il y va de l'avenir du christianisme dans notre pays.

Outils à aborder : Conscient que la catéchèse devra être assurée à l'avenir plus encore par des bénévoles, à côté ou en l'absence de catéchètes titulaires, l'Église à Luxembourg est en train de développer une formation modulaire pour les bénévoles engagés dans la catéchèse (« Katechesebegleiter »). Les jeunes prêtres du diocèse devront s'investir davantage dans la pastorale des jeunes. Pour approcher les jeunes générations, il faut également une présence renforcée et appropriée sur les réseaux sociaux, tels Facebook et Youtube.

Dans ce contexte, le Conseil épiscopal demande une mise à jour des données statistiques sur les inscriptions en catéchèse et plaide pour une analyse de la branche « Vie et société », sans pour autant perdre de vue que les Écoles privées catholiques et les Écoles européennes proposent toujours un enseignement religieux.

2. Formation

Chemin à suivre : La formation a déjà été évoquée à deux reprises : la formation théologique des ministres ordonnés et non-ordonnés sur la dignité baptismale et la formation modulaire pour les bénévoles engagés dans la catéchèse. Trois autres pistes sont à creuser : la formation des baptisés, la formation théologique et la formation des futurs agents pastoraux.

Outils à adopter : Les baptisés, appelés à devenir des disciples-missionnaires, ont besoin d'accompagnement et de formation. Grâce à une vie spirituelle forte et une foi éclairée des charismes émergent et des ministères se vivent. Dans la formation spirituelle et pratique des agents pastoraux, il faut insister sur l'identification, la reconnaissance et la valorisation de ces charismes et ministères au sein des communautés. - La formation théologique doit réfléchir

dans les différentes branches à la façon dont la rencontre avec des personnes de milieux très différents produit des questions que l'on aborde ou les transforme. - Dans le cadre de la formation des futurs agents pastoraux, notamment des prêtres, la vie au séminaire confère certes une discipline importante mais le contact régulier, prolongé avec des milieux autres est essentiel pour stimuler la réflexion. Une Église en mission est appelée à être aussi en relation avec ceux qui ne partagent pas la foi.

3. Diaconie

Chemin à suivre : Envoyés pour être les serviteurs des plus démunis, les fidèles sont appelés à être proches des hommes et des femmes qui souffrent. Bien que l'Église ne soit aujourd'hui qu'un acteur parmi bien d'autres dans le domaine social, le rôle diaconal de l'Église est un de ses éléments constitutifs. Une Église synodale en mission se caractérise par un fort engagement en faveur de la justice et de la paix.

Outils à adopter : Afin de renforcer la dimension du service de charité, les diacres permanents sont invités à s'engager davantage au niveau de la diaconie. La collaboration entre Caritas Luxembourg et les groupes de diaconie locaux est à promouvoir. L'Église doit continuer, ensemble avec d'autres acteurs, à œuvrer pour la paix et le respect des droits de l'homme et à plaider la cause des défavorisés.

IV. Les fruits de la synodalité

La synodalité a déjà porté ses fruits. Elle a enrichi nos discussions en petits groupes comme en commissions et conseils diocésains. Des milliers de personnes se sont impliquées dans la première phase de consultation synodale ; les conseils diocésains et les doyennés à nouveau dans la seconde phase. Et, plus important encore, le processus synodal a commencé à transformer notre manière à nous échanger, à nous mettre à l'écoute, à prier ensemble. L'implication d'acteurs multiples autres que les paroisses a permis lors du processus synodal de se rendre compte qu'il faut également intégrer et impliquer dans le futur ces acteurs comme les écoles catholiques, les commissions, les mouvements de jeunesse catholique, les communautés religieuses...

Concrètement, on peut constater que les institutions synodales au niveau diocésain et paroissial sont devenues plus actives et vivantes ; à la suite de l'équipe synodale diocésaine le Conseil pastoral diocésain a repris le flambeau de la synodalité et essaie de mettre en réseau les acteurs sur le terrain local (paroisse et doyenné), notamment les équipes pastorales et les conseils pastoraux paroissiaux. Se mettre en route pour trouver des membres pour ces conseils paroissiaux était déjà en quelque sorte une activité missionnaire qui demande une ouverture et dépasse le « inner circle » de l'Église.

B. Au niveau des relations entre Églises locales et avec l'Évêque de Rome

Par rapport au deuxième niveau d'approfondissement, le Conseil épiscopal propose trois chemins à suivre :

1^{er} chemin à suivre : Renforcer la communion des Églises locales. Pour des diocèses qui ne font pas partie d'une conférence épiscopale ou d'une province ecclésiastique et qui dépendent directement de Rome, comme c'est le cas de l'archidiocèse de Luxembourg, la communion avec les Églises locales (avant tout voisines) est essentielle. Dans un monde de plus en plus globalisé, marqué par des flux migratoires, une population de plus en plus cosmopolite, des défis

transfrontaliers et pour faire face à des défis similaires rencontrés par les Églises locales, la création de provinces ecclésiastiques internationales pourrait être un des outils à adopter pour avancer ensemble et s'entraider.

2^e chemin à suivre : Accorder une plus grande autonomie aux Églises locales et aux conférences épiscopales et favoriser des rencontres continentales où des décisions se préparent et sont prises. Convaincu que l'Esprit Saint est à l'œuvre dans les Églises locales et s'incarne dans des cultures différentes, nous plaidons pour un climat de confiance réciproque dans les relations entre les Églises locales et le Saint-Siège. Dans un esprit de subsidiarité, il serait souhaitable qu'un pouvoir décisionnel correspondant puisse être exercé aux différents niveaux (Église locale, Conférence épiscopale, Province ecclésiastique, Assemblée continentale, Église universelle) tout en gardant fidèlement le lien avec le Pontife romain.

3^e chemin à suivre : Le Saint-Siège, un instrument au service des Églises locales. Le Conseil épiscopal espère que la réforme de la Curie romaine entamée par le Pape François se poursuivra dans les années à venir. Le Saint-Siège étant souvent perçu, par le passé, comme étant avant tout un organe de contrôle, de direction et de discipline des Églises locales, ses relations avec les Églises locales devraient être revues dans l'esprit d'une aide mutuelle et d'une recherche commune de réponses aux défis actuels et à venir.

18/04/2024

RN